



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4592 du 07/10/2013

Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 07/10/ 2013 au 21 /10/2013

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 21/10/2013
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Disponibilité par défaut d'emploi – réaffectation

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Signataire

Ministre / Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la
Administration : Fédération Wallonie Bruxelles
Monsieur Julien NICAISE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Direction de la Carrière

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|--------------------|--------------|--|
| « Call Center » | 02/413 20 29 | recrutement.enseignement@cfwb.be |
| Jacqueline ANCIAUX | 02/413 39 43 | jacqueline.anciaux@cfwb.be |

Service ou Association :

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|---------------|-----------|-------|
| | | |
| | | |

Objet : Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver, en annexe, le formulaire de demande de réaffectation définitive que les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles qui sont en disponibilité par défaut d'emploi doivent introduire par recommandé, pour le 21 octobre 2013, à l'adresse suivante :

**Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé
par la Fédération Wallonie Bruxelles
Direction de la Carrière
Boulevard Léopold II, 44
Bureau 3 E 318
1080 BRUXELLES**

Vous veillerez à en informer les personnes concernées.

Je vous remercie de votre collaboration.

**Julien NICAISE
Directeur Général**

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

DEMANDE DE REAFFECTATION DEFINITIVE

1. NOM, Prénom :
2. Matricule n° :
3. Adresse : Rue n°
Code postal : Localité :
4. Numéro de téléphone :
Adresse mail :
5. Fonction exacte à laquelle vous êtes nommé(e):
.....
.....
6. Date de nomination :
7. Diplôme (précision des langues pour les langues romanes ou germaniques) :
.....
Options :
8. Etablissement où vous avez été mis (e) en disponibilité par défaut d'emploi :
.....
Eventuellement le nom de l'école fondamentale annexée :
.....
9. Date de mise en disponibilité par défaut d'emploi :
10. Etes-vous dans une position administrative autre que celle de disponibilité par défaut d'emploi (ex. : interruption de carrière, disponibilité pour maladie, disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour mission spéciale) ?
Si oui, laquelle ?

11. Ancienneté de service présumée dans l'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles uniquement :

.....
.....
.....

12. Etablissement où vous êtes rappelé(e) provisoirement à l'activité de service ou rappelé(e) provisoirement à durée indéterminée :

.....
.....
.....

13. Fonction exacte à laquelle vous êtes rappelé(e) provisoirement à l'activité de service :

.....
.....

Nombre d'heures ou de périodes :

14. Avez-vous une préférence pour certains établissements de la zone à laquelle appartient l'établissement où vous avez été mis(e) en disponibilité par défaut d'emploi ?

.....
.....
.....

Acceptez-vous l'enseignement spécialisé ?

15. Autres considérations susceptibles d'éclairer la Commission d'affectation :

.....
.....
.....

Le (date)

Signature